

L'Jhournal d'Arça



5^e édition annuelle d'Arceau Info 2014

Journal National édité par les habitants d'Arceau

Le mot du président



Chers adhérents,

Pas d'impatience, notre équipe de reporters continue par cette 5^e édition à nous informer de l'activité de l'amicale et à nous régaler des rubriques des vieux souvenirs d'Arceau.

L'année 2013 est marquée par des restrictions budgétaires et donc peu de travaux et je fais appel à la générosité de nos adhérents en 2014 pour la bonne tenue de notre Maratte dont nous sommes si fiers.

J'ai tout de même une bonne nouvelle à vous annoncer, c'est la création de notre site internet. Grâce au travail de trois administrateurs en collaboration avec Bénédicte Gelé, nous pouvons maintenant surfer sur notre site **www.amicale-arceau.com**

Si internet est un moyen de communication, il ne remplacera pas notre bon « journal d'Arça » dont je vous laisse apprécier la lecture.

Composition du conseil d'administration

La composition du conseil d'administration après l'assemblée générale du 26 juillet 2013 (12 membres) :

Daniel Aubrière, Alain Coussy, Claude Coussy, Jacky Endurant, Yves Gelé, Anelyse Houdement, Line Martin, Bernard Mathieu, Claude Nadreau, Dominique Nadreau, Alain Normandin, Claude Quintard.

Président : Claude Nadreau

Vice-président : Alain Normandin / 2^e Vice-président : Claude Quintard / Trésorier : Alain Coussy / Trésorier adjoint : Jacky Endurant / Secrétaire : Line Martin / Secrétaire adjoint : Daniel Aubrière / Chargées de la communication : Anelyse Houdement et Dominique Nadreau



Les manifestations 2013

Feu de St Jean

Les habitués étaient dans l'ensemble au rendez vous pour le pique nique dans l'attente du feu, la soirée n'étant pas très chaude. Le pantin « le pêcheur à la ligne » confectionné dans la bonne humeur par les petites mains d'Arceau, a brûlé très rapidement. Est-ce le manque d'air



braise ? Du froid ? Toujours est-il que la foule n'a pas tourné longtemps autour du feu et est partie assez rapidement dans la soirée.



Vide garage

Par une belle journée ensoleillée, nos sept exposants se sont installés et les propriétaires préparaient et bichonnaient leur voiture pour l'exposition. Beaucoup de visiteurs ont piétiné notre beau site de la maratte, chinant les belles affaires, discutant mécanique, admirant les motos. A cette occasion, l'association de modélisme présente encore cette année, nous a montré une belle réalisation de l'Abeille Flandre en maquette et l'a fait naviguer sur l'étang. Ce qui a rassemblé beaucoup d'admirateurs et peut-être donné envie à de futurs passionnés.



Boules

Comme chaque année, notre trésorier Alain COUSSY, assure avec sérieux et compétence les concours de boules. En juillet, nous avons eu 35 équipes et 58 en Août. La soirée était douce et les boulistes sont restés tardivement en prenant un dernier verre au bar.



Repas Champêtre

Le premier travail de cette journée champêtre est le montage du



barnum par les hommes, ce qui n'est pas une mince affaire « un coup à droite, un peu plus à gauche, plutôt sous l'arbre pour éviter trop le soleil.... » Après la disposition des tables, les femmes peuvent enfin mettre le couvert. Par cette journée très chaude, les enfants s'arrosent avec le tuyau pendant que d'autres poussent la chansonnette.. Le repas s'est terminé par une tombola dont un des gagnants nous a régalié de sa voix en interprétant son répertoire de chansons anciennes.

Vide grenier

Toujours autant de succès avec 40 exposants et beaucoup de visiteurs.

Les travaux 2013



Les jeudis matins ont été bien remplis par les travaux d'entretien et de maintenance. A partir du mois de mars le fauchage devient une grosse charge de travail. La pluie et le soleil donnent de l'énergie à la prairie, par contre, le matériel fatigue et les bénévoles s'épuisent pour que les 4.5 ha de cet espace vert soient toujours agréables au regard. Un portail a été donné par

le CNRS de la Vieille Perrotine, il a été décapé et repeint en vert. L'espace restauration a été aménagé pour recevoir une nouvelle friteuse.

Le parking à l'entrée du site a été refait par la Mairie de Saint-pierre, il est très agréable pour tous les utilisateurs de la salle municipale, de la boîte aux lettres, ou des promeneurs.

Les finances

Cette année 2013 a été restriction dans les dépenses du moins pour les gros travaux.

Nous avons cependant, avec la bonne organisation des bénévoles du jeudi, put rénover un portail avec un moindre coût (portail de récupération) par l'achat de fer et de peinture. Le matériel, lui aussi, doit être opérationnel malgré son âge et a nécessité l'achat d'une courroie pour la tondeuse et d'un joint de culasse pour le tracteur. Quelquefois, il n'en peut plus, et nous avons du investir pour une débroussailleuse, les réparations n'étant pas toujours possible même avec un bon mécanicien.

Les autres factures concernant l'entretien sont les frais quotidiens comme le carburant, les impôts, l'eau, le secrétariat etc... Notre situation financière s'est bien équilibrée en 2013 et vous pourrez consulter et voter le budget lors de notre assemblée générale le 9 Août 2014 à la salle d'Arceau.



Souvenirs, souvenirs...

La pub, toujours la pub... C'est en retrouvant un buvard de dimensions modestes adaptées aux cahiers 21x13 que Colette a eu l'idée de retracer un peu l'histoire de l'épicerie du village.

A l'époque où on écrivait à la plume trempée dans l'encre, gare aux pâtés ! Le buvard était un cadeau utile, offert par l'épicerie de Monsieur Gilliet dans les années cinquante.

La photo est prise devant l'épicerie, actuellement 11 Grande rue d'Arceau. A coté du camion, de gauche à droite : Mademoiselle Lucienne Moreau, Madame Sidonie Gilliet, Monsieur Gilliet, Madame Elodie Souret sœur de Sidonie.

Dans les années 30, en plus du magasin, l'épicier « chinait », il allait de village en village avec son camion, proposer ses marchandises. Monsieur Gilliet était accompagné de sa « bonne » Lucienne Moreau âgée d'environ 20 ans sur la photo.

Et que trouvait-on dans l'épicerie du village d'Arceau ? De tout... comme au super marché, mais pas cinquante mille marques... et quelques denrées ont laissé des souvenirs.

- Les fromages : Camembert, vieux Porche, et le fromage de Hollande frais ou demi-étuvé vendus à la coupe, sans oublier la mimolette bien vieille de préférence.



dans sa réserve en face, de l'autre coté de la route.

- Le café reçu torréfié dans des grands sacs : un grand moulin trônait au bord du comptoir et Mr Gilliet tournait la manivelle pour moudre la quantité demandée, la balance n'était pas loin.

- Le cacao se vendait aussi au détail, on venait faire remplir sa boîte Banania quand elle était vide.

- Les sardines perpignantes, ou parpignantes pour les habitants, bien rangées en cercle dans leur boîte en bois, les harengs fumés, les morues séchées étaient toujours présents.

- Les bonbons : que de souvenirs gourmands ! Dans de grands bocaux en verre loin des mains des enfants, quelle joie quand Mr Gilliet enlevait le couvercle et plongeait sa grande main au fond pour saisir et compter les bonbons attendus : carambars, berlingots multicolores, malabars, roudoudous et réglisse.

- Les fruits de saison de grande qualité étaient présentés dans des cageots avec interdiction d'y toucher, seul l'épicier avec précaution remplissait le sac en papier.

- L'eau de Cologne aux jolies couleurs, s'alignait sur l'étagère



dans de grandes bombonnes en verre munies de robinet. Chacun apportait sa bouteille et l'épicier savait laquelle servir. Ah ! La violette...

- La presse : les hebdomadaires de l'époque et la presse enfantine : Lisette, Fillette, Nano et Nanette... et pour les mamans Modes et Travaux, Mode de Paris...

- La vaisselle, les chaussons, la lessive...

- Sur le trottoir les outils utiles à chaque saison étaient présentés, râpeaux faneurs, paniers à vendanger, pioches, arrosoirs...

Et si les enfants avaient été bien sages avec leur maman dans l'épicerie, ils avaient droit selon leur goût, qui un bonbon, qui une lichette de fromage aussitôt dégustée, assis sur le trottoir.

Mr Gilliet dans le village a été pendant longtemps le seul à avoir le téléphone. Il était le messenger pour les personnes dont certains membres de la famille vivaient éloignés sur le continent.

Pour fidéliser sa clientèle, les achats donnaient droit aux petits sapins verts des magasins Spar, que l'on collait consciencieusement sur le carnet de timbres. Des cadeaux récompensaient les fidèles acheteurs. Trousses à couture, boîte à biscottes...

Devenu veuf, Mr Gilliet se remaria avec Marcelle Renaud qui l'aidera jusqu'à la fermeture de l'épicerie dans les années soixante dix.

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont gardé en mémoire cette super épicerie !



Le cahier de Jules

Année 1910

Nous continuons à faire les marais de Matha en portant nos efforts sur notre vivier de l'Agout.

Au mois de janvier nous achetons à Cincabre marin à Port des Barques 130 000 de petites portugaises à 1,50 frs le mille. Comme nous ne serons jamais millionnaires, nous achetons du bois à brûler à M. Papeau Ernest de St Pierre pour la somme de 10 francs. Pour utiliser mon vivier, j'avais autorisé M. Daimé ostréiculteur à Marennes à déposer des huîtres dans le vivier mises et enlevées par Dagand Eugène la même année, ce qui nous permit de gagner quelques marées.

Malheureusement, le 5 juin 1910 Léa est malade (métrite) et cela va arrêter notre ardeur au travail. Le Docteur Delteil fera douze visites, le 1^{ère} le 24 mai, la 2^{ème} le 30 mai et le mois de juin s'écoulera dans l'observation de la maladie. Puis le 9 juillet nouvelle visite du Docteur qui nous conseille d'aller à Saintes voir un spécialiste et le 12 c'est le départ pour Saintes. Visite du Docteur Monis qui indique après un examen approfondi les directives à suivre par le médecin traitant, le tout sous pli fermé. De retour c'est la continuation du traitement pendant tout le mois de Juillet et d'Août. Après guérison, nous reprenons à travailler et nous vendons encore quelques huîtres. Et nous arrivons à la fin de l'année avec le bilan suivant :

Pour l'année 1910

*Pain livré à M. Chauvel boulanger à St Pierre
20 boisseaux de blé contre bons de pain de même valeur*

<i>Vin 4 hectos à 30 frs l'un</i>	<i>120</i>	
<i>Pomme de terre cinq hectos à 4 frs l'un</i>	<i>20</i>	
<i>Orge dix sept boisseau à 5 frs l'un</i>	<i>66,30</i>	
<i>Fèves sept boisseau à 5 frs l'un</i>	<i>35</i>	
<i>Huîtres 12 milles à 8 frs et 13 milles à 7 frs</i>	<i>187</i>	
<i>Sel des marais de Matha 1240 kg</i>	<i>20,45</i>	

Bois de chauffage

10

Redevance du vivier n° 861

8,40

Loyers de maison et achat d'une armoire

50

Achat de 130 milles de petites portugaises

195

Médecin visites Delteil et Monis

71,20

Voyage Saintes

20

Pharmacie

67,90

Objets divers

100

Rente des marais

12

Dime des marais

2,45

Je crois avoir tout compté du travail fait aux marais

448,75

avoir reçu pour trois mois 1,50 frs.

536,95

Année 1911

Continuation des marais de Matha et des huîtres à l'Agout, malgré la mauvaise année qui vient de s'écouler nous continuons à travailler de toutes nos forces car c'est loin d'Arceau à l'Agout et de l'Agout à Matha en passant par le chenal d'Arceau ou nous déposons nos bottes de côte dans la cabane de mon oncle André Trepeau puis par

les marais nous arrivons à la «Prade» que nous traversons ainsi que la forêt de Mme Fété pour arriver à Matha pour faire quelquefois trois ou quatre sillons à semer du blé ou des fèves puis c'est le retour dans la nuit à Arceau, car à ce moment là on quittait le travail tard, l'on travaillait tant que l'on voyait.

Nous avons vendu du sel 108,20 frs cette année on demandait 3 frs par tonne pour le transport.

Il y avait aussi appartenant au même propriétaire un marais situé dans la même prise de Matha que nous appelions le marais «Annexe» et dont le sel était à moitié, tandis que l'autre était fait au tiers. Ce marais «Annexe» ne payait pas la dime ni la rente, mais les deux marais étaient redevables en plus de la rente et de la dime, d'une paire de poulets que je n'ai jamais donné pour la bonne raison c'est que nous n'en avons pas. Mais mon voisin de marais Bertrand des Allards n'a jamais manqué de les donner.

Nous avons vendu des huîtres aussi pour 659 frs avec pertes sur le Château. Le marais «Annexe» avait produit 37,25 frs où elles furent déposées sans avis.

Point de maladie dans l'année, les indispositions furent arrêtées par les moyens pharmaceutiques permis sans ordonnance médicale. Les ennuis ne furent pas rares car ayant vendu mes huîtres à Augé de Chasseries commune de Dolus, les huîtres furent refusées à l'arrivée à Marennes car l'Ostréiculteur chez lequel il les avait envoyées ne l'avait pas mandaté pour en acheter et le batelier M. Tard retourna les huîtres dans son vivier au Château sans me prévenir et vint à Arceau me réclamer le montant de son voyage soit 20 frs. Je lui répondis que ce n'était pas moi qui l'avait commandé, que c'était Augé qui devait le payer, il me menaça de me casser une bouteille sur la tête, il fut calmé par ses camarades et finit par l'engueuler et moi je rentrai à la maison et le lendemain Augé en motocyclette vint me dire qu'il n'était pas solvable et que mes huîtres étaient dans le vivier de Tard et que je pouvais en faire ce que je voulais, alors comment faire, je ne dormais point tranquille pendant une semaine car il me fallait aller étendre les huîtres qui étaient en tas et cela dans le vivier d'un homme qui voulait me battre. Je fus un mois sans dormir et finalement, je pris la décision de les vendre à M. Bouyer de la Gaconnière 1 frs de moins qu'il les aurait payées à l'Agout et je fus obligé de prendre un bateau et de la conduire sur le vivier dont j'avais pris des repères à terre et en mer après avoir beaucoup travaillé et fait travailler ceux qui étaient avec moi. Surtout Picaux qui n'était pas encore marié, l'affaire fut liquidée par une perte à mon désavantage de 108,50 frs.

Situation en mille neuf cent onze

	Avoir	Doit
Sel des marais de Matha part du saunier		108,20
Sel vendu à la Salinière 15 frs la tonne et 3 frs de charroi		
Loyers de maison à Vadancourt Demmé	40	
Livré à M. Chauvel boulanger à St Pierre		
20 boisseaux et demi contre fourniture du pain		
Bois de chauffage acheté à Davis Dandonneau	6,50	
Redevance du vivier n° 861 à l'Agout	8,40	
Point de pioche à : M. Buron maréchal à Arceau	2,50	
M. Bellon	2	
Médecin M. Delteil St Pierre	50	
Pharmacie M. Robin St Pierre	15,90	
Achat de 200 tuiles à M. Martin St Pierre	12,40	
Huîtres néant		
Redevance des viviers et impôts	24	
Récolte de 1911		350
Achat divers paniers outillage agricole cabane	116	
	277,70	458,20



Samedi 28 juin >> Feu de St Jean à partir de 19h pour le pique-nique, mise à feu à 23h.

Dimanche 20 juillet >> Vide grenier en semi-nocturne 15h à 23h

Lundi 21 juillet >> Concours de pétanques en semi-nocturne à 19h

Dimanche 3 août >> Vide garage toute la journée

Samedi 9 août >> Assemblée générale ordinaire à 19h
suivie d'une assemblée générale extraordinaire

Lundi 11 août >> Concours de pétanques en semi-nocturne à 19h

Dimanche 17 août >> Repas de l'Amicale à 12 h

>> Ouverture de la pêche le samedi 29 mars 2014, fermeture le dimanche 19 octobre 2014 <<

Bulletin d'adhésion à l'amicale du village d'Arceau

à renvoyer à : Claude Nadreau, 3 impasse des Coulis, Arceau
17310 Saint-Pierre d'Oléron - 05 46 76 70 85

Nom et prénom :

Adresse principale :

Adresse secondaire :

Montant joint par chèque* :

* Aucune cotisation fixée, chèque libellé à l'ordre de l'amicale du village d'Arceau

Recette des cagouilles de Noël

Une bonne braise dans la cheminée, un grillage où l'on disposait les cagouilles, jeunées à l'avance, avec un peu de sel.



Cela bouillonnait jaune soufre, les cagouilles moussaient et chantaient.

Lorsque la mousse paraissait sèche et que le chant s'arrêtait, on prenait le pain bien beurré et l'on mâchait le tout avec régal.

Cette recette se cuisinait à Noël et les familles répétaient chaque année ce dicton « Elles portaient chance et argent pour une année à venir mais attention au 31 décembre, les cagouilles grillées égal billets brûlés ». Aujourd'hui, certains foyers d'Oléron perpétuent encore la tradition.



Informations

Amis pêcheurs !

La pêche est ouverte depuis le 29 mars et jusqu'au 19 octobre 2014.

L'empoissonnement est prévu en novembre 2014. Carpes, gardons et tanches sont au rendez-vous !

Les cartes de pêche sont vendues au magasin «La pêche» à Saint-Pierre, et au magasin «Le joyeux petit pêcheur» à La Cotinière.

Contactez-nous !

Vos idées nous intéressent ainsi que vos souvenirs sur les activités d'antan.

Vous n'êtes pas adhérent et vous souhaitez rejoindre l'amicale du village d'Arceau ?

Vous êtes adhérent et souhaitez renouveler votre carte ?

C'est simple, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion (page précédente) et de l'envoyer, votre carte vous sera expédiée par courrier.

Plus d'informations par mail :

amicarceau@gmail.com

ou sur le site internet :

www.amicale-arceau.com

Message

Les terrains de l'Amicale sont appelés «Maratte» qui signifie sans doute marais gâts ou gâtés par l'excès d'humidité. L'herbe y pousse bien, on le sait, et c'était une zone très appréciée des vaches laitières des habitants du village.

Cette zone appelée aussi «commun», n'est pas une zone communale, elle est bien propriété des habitants du village d'Arceau.

Les habitants du village sont donc propriétaires d'environ 9 ha. La moitié est entretenue de plus en plus difficilement par les bénévoles de l'association, le reste situé sur la route des Allards et sur la route de l'Eguille est laissé aux herbes folles et petits lapins.

